



MAIRIE de LUC-SUR-AUDE  
AUDE

Code Postal : 11190

Téléphone : 04.68.74.01.55

Télécopie : 04.68.74.01.55

<b>Conseil municipal du</b>	16/2/2016
<b>Convocation du</b>	13/2/2016
<b>Conseillers en exercice</b>	11
<b>Conseillers présents</b>	6
<b>Président</b>	Jean Claude Pons
<b>Secrétaire</b>	Hedy Dargère

#### **Présents :**

Bifante Marion , Dargère Hedy 1° adjoint, Falconner Heather, Piccin Annie, Pons Jean Claude, Maire, Marc Morin

#### **Excusés**

July Rauscher, Piel Isabelle

#### **Pouvoir**

Reinhold von Essen Patricia à Hedy Dargère et Brigitte Alexandre à Heather Falconner  
Hedy Dargère ayant été nommé secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 janvier 2016**

Mr le Maire donne lecture du compte rendu qui est approuvé à l'unanimité.

### **2. Examen du compte administratif**

Mr le Maire rappelle qu'un examen attentif des divers comptes (commune, eau , solaire) a été effectué lors du précédent Conseil , la Trésorerie a maintenant fourni les comptes de gestion qui manquaient à notre analyse ; ces derniers documents ont été fournis et font apparaître une complète conformité avec les comptes administratifs. Le conseil décide d'affecter le résultat de la section fonctionnement pour 30.000€ à la section investissement , et de reporter 35742.26€ en section fonctionnement. Pour le budget photovoltaïque l'excédent est reporté en section fonctionnement.

Mr le Maire se retire laissant la présidence de séance à Hedy Dargère qui procède au débat et au vote

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **3. Consultation concernant le dégrilleur de la station d'épuration**

Mr le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour l'aménagement de la station d'épuration afin d'installer un dégrilleur automatique à l'entrée des effluents ; ce mécanisme est destiné à retenir et à évacuer automatiquement les déchets solides de grosse taille afin de d'alléger l'épuration de la station. 4 entreprises ont répondu à la consultation et le dépouillement des offres a fait apparaître 4 offres d'un même ordre de grandeur, autour de 18.000 € ; par contre Mr le Maire considère que la société Waroude apporte autour de l'aménagement des conseils et des préconisations qui sont intéressantes. La société Waroude a aussi été la seule à faire une proposition pour la rénovation de dégraisseur. Le Maire propose donc de retenir le mieux disant, soit la société Waroude pour son offre de dégrilleur ainsi que celle de la rénovation du dégraisseur qui est une installation complémentaire du dégrilleur. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **4. Lotissement Coutieux**

Mr le Maire fait état de la visite sur le site de la société Marcou Habitat, un des 3 bailleurs sociaux de l'Aude. Cette société s'est déclarée intéressée par la démarche de lotissement participatif et a annoncé sa participation aux prochaines réunions.

La réunion est levée à 19h10.

Le Maire  
Jean Claude Pons